

[AccueilRevenir à l'accueilCollection Boite_016 | Préparation des AnormauxCollectionBoite_016-2-chem | R. \[révolution?\] ItemApologies du pillage \(An II\)](#)

Apologies du pillage (An II)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb016_f0136

SourceBoite_016-2-chem | R. [révolution?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Le Jani (Lutèce). ~~Am II~~

Apologies du pillage (Am II)

On le connaît surtout d'après la sténographie qui
a été faite après Thermidor.

- Cillet, militant de la soc. populaire de 15/20 reproche
le pillage des marchands, qui étaient "des honnêtes, des sçavants;
peu de la mort de ces malheureux ouvriers, trouver qu'ils
gagnaient très peu et les seuls moyens qu'ils employaient pour
à leur inspirer le goût du bien-être."

- Serrière, commissaire royal du Muséum (Am II)
avait déclaré en plusieurs occasions que "il approuvait
très peu le pillage, et qu'il avait été forcé de s'y opposer."

- Choiseul, ancien p^{re} du club des cordeliers, avait
affirmé en 93 que le pillage était un acte moral

- Bergasse, orateur d'essai est allé à la séance du 15/20
pour parler de la mort de la nation, et excite le pillage des
marchands de bois. (voir Bonne Nouvelle).

- De la Harpe, orateur de 15/20 a "très peu reproché le
pillage des marchands, et annonçait qu'ils étaient
le plus ennemi du peuple."

424.425

